



GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 9/2014 16 octobre 2014

ACTUALITÉ 1

Visite de travail du commissaire en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, László Andor, au LLLC

TTIP, un chèque en blanc pour les établissements d'enseignement privés ?

APPRENTISSAGE 3

EuroSkills Lille 2014 - Médaille de bronze pour le Luxembourg dans le métier de charpentier

AGENDA 4

- Formations longues
- Séminaires

Visite de travail du commissaire en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, László Andor, au LLLC

Le mercredi, 17 septembre 2014, le commissaire en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, László Andor, a effectué une visite de travail au Grand-Duché de Luxembourg.

Au cours de sa visite, le commissaire et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, ont visité le Luxembourg Lifelong Learning Center de la Chambre des salariés, Luxembourg (CSL). Les formations offertes pour le volet de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail leurs ont été présentées.

Un des projets de formation qui a été lancé cette année avec le soutien financier du Fonds social européen (FSE) s'intitule « Management de la santé, du bien-être et du développement durable au travail pour les TPE/PME » et se déroule sur les années 2014 et 2015.

Cette formation, qui a été développée en coopération avec le Centre National des Arts et Métiers (Cnam), vise à enseigner les compétences nécessaires pour la mise en place et le suivi d'une stratégie santé, bien-être et développement durable dans l'entreprise, la mise en pratique d'une démarche de prévention et de promotion de la santé au travail, ainsi que pour l'implémentation d'une démarche de responsabilité sociétale au sein de l'entreprise.

La formation s'inscrit ainsi dans les priorités de la Commission européenne et du gouvernement luxembourgeois en matière de santé et de sécurité au travail et notamment la prévention du stress au travail et des troubles psycho-sociaux qui peuvent éventuellement mener au « burn-out ».



Le ministre a souligné l'importance de la formation tout au long de la vie et de l'amélioration du bien-être au travail afin d'accroître la qualité des emplois, priorités qui s'inscrivent aussi dans le cadre de la promotion du vieillissement actif.

Le commissaire a poursuivi en insistant sur le fait que le vieillissement de la population requiert des actions concrètes en vue de l'amélioration des conditions de travail et de la santé et du bien-être au travail et il a salué les efforts réalisés au Luxembourg dans ces domaines.

Le commissaire a aussi souligné que la Commission européenne avait présenté le 6 juin 2014 un nouveau Cadre stratégique sur la santé et la sécurité au travail pour la période 2014-2020.

(Communiqué par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg)



ACTUALITÉ

TTIP, un chèque en blanc pour les établissements d'enseignement privés ?

Depuis 2013 la Commission européenne mène des négociations avec les Etats-Unis pour mettre en place un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, PTCl (en anglais : Transatlantic Trade and Investment Partnership, TTIP).

Etant donné les implications majeures de telles négociations pour les citoyens de l'Union européenne dans des domaines tels que l'environnement, la santé, l'alimentation, le travail et autres, il importe au Luxembourg Lifelong Learning Center, la formation continue de la Chambre des salariés, d'informer tout intéressé quant à sa préoccupation si l'éducation et la formation ne sont pas exclues des discussions de l'accord de libre-échange.

La Chambre des salariés estime que l'éducation et la formation sont des services publics nationaux (voire des services qui ont été autorisés par les gouvernements) qui doivent être exclus du mandat de négociation de la Commission européenne. Les gouvernements des Etats-membres de l'Union européenne doivent conserver le pouvoir et le contrôle de la prestation de l'édu-

cation et ceci sans crainte que leurs politiques ne soient considérées comme un obstacle au commerce des services. Or l'accord de libre-échange prévoit un mécanisme de règlement des différends « investisseur-Etat », appelé ISDS (Investor-state dispute settlement), permettant à des tribunaux d'arbitrage de statuer sur les recours formulés par des écoles et des universités privées quant aux investissements engagés.

TTIP représente donc un risque important pour l'éducation et la formation étant donné qu'il réduit le champ d'action de la politique et peut de ce fait provoquer et accentuer la privatisation et la commercialisation de l'éducation publique. Par ailleurs, si un gouvernement devait faire l'expérience de la privatisation de son secteur de l'éducation, en tout ou en partie, une clause, dite clause d'ajustement, de l'accord prévoit que même les gouvernements futurs ne peuvent pas revenir en arrière sans payer d'importantes compensations aux investisseurs privés (écoles, universités...) américains et européens. Ces compensations seraient prélevées sur l'argent du contribuable.

D'autres effets néfastes du TTIP concernent la qualité de l'enseignement, l'accréditation des centres de formations (ces dernières pourraient être considérées comme des entraves au commerce), ou encore des frais d'inscription extrêmement élevés (que de nombreux étudiants peinent à rembourser). En plus le TTIP confère aux écoles et aux universités privées le droit aux subventions nationales au même titre que les établissements d'enseignement publics.

L'entrée massive de capitaux privés dans l'éducation et ce à tout niveau, fondamental, secondaire et universitaire, va refléter peu à peu les intérêts des entreprises et ce au dépens de sa mission primaire laquelle consiste à instruire et à éduquer les élèves.

L'éducation et la formation sont des droits humains et des biens publics trop importants pour se conformer à des réglementations et des accords à caractère exclusivement commercial. Veillons à ne pas placer les intérêts des multinationales au-dessus de ceux des citoyens.

Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) - Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP)

Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, PTCI - TTIP, est un des accords de libre-échange et de libéralisation de l'investissement entre les Etats-membres de l'Union européenne et les Etats-Unis. Le TTIP est négocié dans l'opacité la plus totale et vise à réduire, voire à éliminer, les obstacles au commerce des biens et des services ainsi que le démantèlement ou l'affaiblissement de toutes les normes qui limitent les profits des entreprises, qu'elles soient européennes ou américaines.

Au Luxembourg, 16 associations, dont des syndicats, l'Union luxembourgeoise des consommateurs, des organisations environnementales, des associations sociales ainsi que les Jeunes agriculteurs et viticulteurs luxembourgeois, se sont rassemblées en 2014 pour dire « non » à l'accord de libre-échange transatlantique prévu entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Avec cet accord de libre-échange, selon ces associations, des standards européens dans des domaines tels que la protection de l'environnement, l'agriculture, le social ou la défense des consommateurs, pour lesquels ils se sont battus pendant des années, sont simplement remis en question et ceci sans aucun débat.

Pour soutenir l'initiative citoyenne contre le TTIP signez la pétition STOP TTIP :

<http://stop-ttip.org//>

APPRENTISSAGE

EuroSkills Lille 2014 – Médaille de bronze pour le Luxembourg dans le métier de charpentier

L'édition 2014 du championnat européen des métiers (EuroSkills) qui s'est déroulée du 2 au 4 octobre 2014 à Lille en France a réuni 430 jeunes de 25 pays européens.

Les jeunes de moins de 25 ans, sélectionnés lors de concours nationaux, ont pu se mesurer pendant trois jours dans une quarantaine de métiers/professions, divisés en six catégories :

- arts créatifs et mode,
- technologies industrielles,
- transports et logistique,
- technologies de l'information et de la communication,
- constructions et
- services sociaux.

Le Luxembourg a été représenté au concours avec 14 jeunes hautement motivés dans 12 métiers/professions distincts : carrelage, charpente, contrôle industriel, cuisine, design mécanique CAD, fraisage CNC, installation chauffage-sanitaire, installation frigoriste, maçonnerie, peinture-décoration, service de restaurant.

Parmi eux, Nico Staudt (18 ans) et Daniel Stolz (21 ans) ont remporté une médaille de bronze dans le métier du charpentier pour leur excellent résultat.

M. Nicolas Schmit, ministre du travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire et M. Paul Dühr, ambassadeur du Luxembourg en France se sont rendus à Lille pour visiter les concours, de même qu'une délégation de la Chambre des salariés (CSL) et d'autres acteurs de la formation professionnelle au Luxembourg. La CSL participe depuis des années à l'organisation des concours EuroSkills et les soutient financièrement.

Les championnats EuroSkills sont organisés tous les deux ans, chaque fois dans un pays européen différent. Le but est de promouvoir la formation professionnelle en Europe, de récompenser l'excellence et de favoriser l'échange entre jeunes professionnels au niveau européen.



Plus d'infos sur :
www.euroskills.org
www.luxskills.lu



photos : Luxskills

AGENDA

Formations longues

○ Certificat en Contrôle Interne *5 novembre 2014*
partenaire : ICHEC-Entreprises et l'International Control
Institute Belgium (ICIB)

○ Diplôme d'Études Spécialisées en Risk Management *20 janvier 2015*
partenaire : ICHEC-Entreprises

○ Licence Gestion Comptable et Financière des PME-PMI *9 février 2015*
partenaire : IUT Poincaré de l'Université de Lorraine

○ Diplôme d'Études Spécialisées (Specialized Studies
Diploma) International Treasury Management *10th February 2015*
partner : ICHEC-Entreprises

IN ENGLISH

○ Master Financial Analysis and Strategy *5th March 2015*
partner : IGR-IAE de l'Université de Rennes I

IN ENGLISH

○ Master Gestion des Ressources Humaines et
Relations du Travail *mars 2015*
partenaire : Université Panthéon-Assas (Paris II)

○ Licence Management des Organisations Métiers de la
Comptabilité : Comptabilité et Paie *2015*
partenaire : Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam)

○ Licence Gestion Comptable, parcours Contrôle de Gestion *2015*
partenaire : IUT Poincaré de l'Université de Lorraine

○ Licence Sciences du Travail et de la Société,
parcours Psychologie du Travail *2015*
partenaire : Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam)

AGENDA

Séminaires

Économie, Finances et Comptabilité

S1069	Organismes de placement collectif : les bases	3 & 4 novembre 2014
S1153	Principes de base des comptes consolidés	4 & 5 novembre 2014
S1085	Organismes de placement collectif : approfondissement	5 & 6 novembre 2014

Développement personnel et professionnel

S2095	Mieux gérer votre temps et celui de vos collaborateurs	5, 12, 19 & 26 novembre 2014
S2216	Classez vite et bien	13 novembre 2014
S2217	La toolbox de la secrétaire efficace	13 novembre 2014

Gestion des Ressources Humaines et Formation

S4099	Savoir gérer les situations conflictuelles	27 & 28 octobre 2014
S4134	Comment mener un entretien annuel avec succès	10 & 11 novembre 2014

Management - Marketing

S5220	Projekte fest im Griff	10. & 11. November 2014
S5202	New leader training	10 th & 11 th November 2014

Droit

S7015	Der Elternurlaub	6. November 2014
S7017	Die Kündigung und die Aufhebung des Arbeitsvertrages	12. November 2014
S7010	Arbeitszeiten	20. November 2014

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES
[CLIQUEZ ICI](#)